

DIMANCHE 14 JUILLET 2024

Après-midi en musique avec la **fanfare « Les Jazzdiniers »**

13h45 Cérémonie d'ouverture des jeux sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville

14h00 Jardin des Fontaines Saint-Léonard (inscriptions sur place)
Course en sac et chamboule-tout
Jeu de quilles

15h15 Place Saint-Léonard (inscriptions sur place) : Mât de Cocagne (maximum 10 joueurs)

16h15 Place Arthur-Boudin (inscriptions sur place) : Baptême des Tropiques (5 équipes de 2 – à partir de 15 ans accompagné d'un adulte)

MÂT INCLINÉ

Attention, depuis 2023, nouvelle organisation tant pour les inscriptions que pour le droit de participer à la finale du Mât incliné sur la jetée de Transit (avant-port) ou sur le Vieux-Bassin (sous réserve des résultats de l'analyse des eaux).



© F.Louchet

Samedi 29 juin : inscription obligatoire au mât incliné

Inscription au préalable dans le hall de la mairie le samedi 29 juin à 10h. Résider à Honfleur ou ses environs proches, avoir 18 ans révolu à la date de l'épreuve, fournir une photocopie d'une pièce d'identité et une attestation de natation de 25 mètres,

Vendredi 12 juillet : Préqualification au mât incliné

Rendez-vous à 17h30 en mairie > Epreuve à 18h

Tirage au sort du passage des candidats

3 passages par candidat, seuls 9 candidats seront retenus pour participer à la finale du mât incliné.

Dimanche 14 juillet : Finale du mât incliné

17h30 : Epreuve avec les 9 candidats sélectionnés et le gagnant 2023 Quentin Leberthier, l'épreuve peut durer entre 1h et 1h30.

21h00 Inscriptions pour la retraite aux flambeaux > Place de l'Hôtel-de-Ville

22h00 Départ de la retraite aux flambeaux avec la **fanfare « Les Jazzdiniers »**

Itinéraire : place de l'Hôtel-de-Ville, quai de la Quarantaine, rue de la Ville, place de la Porte de Rouen, rue des frères Bréard, rue Cachin, rue de la République, rue du Dauphin, rue des Capucins, rue Henri de Régnier, rue de la l'Homme de Bois, rue du Trou Miard, rue Haute, place Hamelin, Pont de la Lieutenance et place de l'Hôtel-de-Ville.

21h00 à minuit Bal populaire avec DJ (Tuxedo Prod) > Place de l'Hôtel-de-Ville

23h15 Grand feu d'artifice tiré depuis le quai de la jetée de l'Est

→ Remise des différents prix à l'issue des épreuves sur site.

→ Le 14 juillet, les jeux seront animés au micro par les bénévoles Baptiste Bosquet et Thomas Martin.

→ Présence de l'association « Collections Passions Loisirs » dont les ventes se feront au profit de l'action « Un jouet pour chaque enfant », avec animations en costumes sur le thème de la Fête Nationale.

Fin des festivités : minuit

L'usage des pétards et des articles pyrotechniques de catégories 1, 2, 3 et 4 est formellement interdit durant les manifestations des 13 et 14 juillet 2024.

Tout accident survenant à ce sujet sera de l'entière responsabilité de son auteur.

L'ivresse publique et manifeste représente une infraction consignée dans le code de la santé publique.

Mairie de Honfleur - Place l'Hôtel de Ville - 14600 HONFLEUR - T. 02 31 81 88 00

Conception et réalisation : Mairie de Honfleur / Ne pas jeter sur la voie publique

Programme des Festivités



HONFLEUR





Le Vulcain

Sans aléa technique et conditions météorologiques très défavorables, le BBPD Vulcain sera heureux de venir fêter le 14 juillet à Honfleur. Malheureusement, comme pour la fête des marins, les coefficients de marée ne permettent pas d'accoster dans le port mais uniquement au quai en Seine.

Mis sur cale le 15 mai 1985 aux Chantiers La Perrière à Lorient, le Bâtiment de Base de Plongeurs Démineurs (BBPD) Vulcain a été mis à flot le 17 janvier 1986. Il est entré en service le 11 octobre 1986.

C'est le premier bâtiment de ce type. Il est basé à Cherbourg et intégré à la Force d'Action Navale. Son commandant est également commandant du Groupe des Plongeurs Démineurs (GPD) de la Manche. Dérivé des bâtiments de soutien de région type Chamois, ce bâtiment a été conçu spécialement pour le soutien d'un groupe de plongeurs démineurs. Le Vulcain est ainsi doté du matériel propre à lui permettre une complète autonomie pour des plongées allant jusqu'à 80 mètres. Le Vulcain a pour ville marraine Honfleur depuis le 16 mai 1987.

SAMEDI 13 JUILLET 2024



Présence de la fanfare « Les Jazzdiniers »
(photo non contractuelle)

15h00 Quartier du Buquet (devant le collège A. Allais)
Tir à la corde - Chamboule-tout - Jeu de quilles

16h00 Quartier du Québec (devant l'école S. de Champlain)
Tir à la corde - Course à l'œuf - Course en sac - Chamboule-tout

17h30 Quartier du Canteloup (devant La Maison des Familles)
Chamboule-tout - Jeu de quilles - Tir à la corde (deux concours)

21h00 Quartier du Canteloup
Inscriptions et préparation de la Retraite aux flambeaux

22h00 Départ de la retraite aux flambeaux avec la fanfare « Les Jazzdiniers »
Itinéraire : Maison des Familles, avenue du Canteloup, Les Marronniers, chemin des Longchamps, avenue du Canteloup et arrivée à la Maison des Familles

DIMANCHE 14 JUILLET 2024

10h45 Rassemblement au Monument aux Morts, place Albert-Sorel, avec dépôt de gerbes, minute de silence, hymne national. Revue de la compagnie des sapeurs-pompiers et du matériel de lutte contre l'incendie par les élus municipaux. Lâcher de pigeons et retour du cortège à l'Hôtel-de-Ville par la rue de la République, la rue Montpensier, le quai Saint-Etienne et la place de l'Hôtel-de-Ville avec la fanfare « Les Jazzdiniers »



11h15 / 11h30 Démonstration par les jeunes sapeurs-pompiers sur la place de l'Hôtel-de-Ville

11h45 / 12h00 Réception salle du conseil municipal

